



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Anne-Marie Carlier
Commissaire enquêteur

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du mercredi 19 novembre à 9h au lundi 22 décembre 2025 à 17h, pour une durée de 34 jours en mairies de BULEON, GUEGON et GUEHENNO, en vue d'exploiter un parc éolien au lieu-dit Caranloup, comprenant 3 éoliennes et 1 poste de livraison, situé dans les communes de BULEON, GUEGON et GUEHENNO.

Ce projet est présenté par le directeur de la société PARC ÉOLIEN GUEGON CARANLOUP, dont le siège social est situé 2 rue Vasco De Gama – Parc Atlantis- Bat D - 44800 Saint-Herblain.

Cette enquête publique est réalisée dans le cadre d'une procédure d'autorisation environnementale, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le siège de l'enquête est fixé en mairie de GUEGON.

Le préfet du Morbihan est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale. A l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions, au titre de la législation précitée, ou un refus.

Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :

- le dossier déposé par la société PARC ÉOLIEN GUEGON CARANLOUP, dont une étude d'impact et son résumé non technique produite par le bureau d'études Synergis Environnement
- l'avis de la Mission régionale de l'Autorité environnementale du 25 août 2025
- le mémoire en réponse de la société à l'avis de la MRAe
- les avis des services (Ministère des Armées-DIRCAM, Ministère des Transports-DGAC et Météo France)
- l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier et sur un poste informatique chaque jour ouvrable en mairies de BULEON, GUEGON et GUEHENNO aux horaires habituels d'ouverture de celles-ci. Ce dossier sera également consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès de la société PARC ÉOLIEN GUEGON CARANLOUP – Laure Matran (responsable du projet) – courriel : guegon@sab-enr.fr - tel : 02 28 03 01 92.

Mme Anne-Marie Carlier est désignée par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêtrice. Elle se tiendra à la disposition du public en mairie de BULÉON, GUÉHENNO et GUÉGON au cours des permanences suivantes :

- mercredi 19 novembre 2025, de 9h à 12h, en mairie de Guégon
- mercredi 26 novembre 2025, de 9h à 12h, en mairie de Guéhenno
- vendredi 5 décembre 2025, de 13h30 à 16h, en mairie de Buléon
- jeudi 11 décembre 2025, de 9h à 12h, en mairie de Guéhenno
- lundi 15 décembre 2025, de 9h à 12h en mairie de Buléon
- lundi 22 décembre 2025, de 14h à 17h, en mairie de Guégon.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner directement ses observations et propositions écrites dans les registres ouverts à cet effet en mairies de BULÉON, GUÉHENNO et GUÉGON, ou les adresser par correspondance à la commissaire enquêtrice en mairie de GUEGON (1 place du Général de Gaulle 56120 Guegon). Ces courriers seront annexés au registre d'enquête.

Seules les observations écrites reçues en mairie de Buléon seront consultables en mairie de Buléon.

Seules les observations écrites reçues en mairie de Guéhenno seront consultables en mairie de Guéhenno.

Le public peut également consulter le dossier et déposer ses observations et propositions sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6443>

ou les adresser par courriel à : enquete-publique-6443@registre-dematerialise.fr

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et en mairies de BULÉON, GUÉHENNO et GUÉGON du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).